

RESUME DU RAPPORT

En 2017, le système bancaire de l'UMOA a évolué dans un environnement économique favorable au plan interne, marqué par la poursuite du dynamisme des activités économiques. Ainsi, le produit intérieur brut (PIB) de l'Union a progressé, en termes réels, de 6,7%, soit 0,2 point de pourcentage de plus qu'en 2016.

Le nombre d'établissements de crédit agréés dans l'Union a augmenté de six (6) unités pour s'établir à cent quarante-quatre (144) à fin 2017. L'effectif des groupes bancaires de dimension régionale et/ou internationale opérant dans l'Union est ressorti à trente (30) au cours de la période sous revue, contre vingt-sept (27) un an plus tôt.

Les cent trente-huit (138) établissements de crédit en activité, dont vingt-quatre (24) succursales, affichent un total de bilan de 35 525,6 milliards, soit une hausse de 9,1% par rapport à 2016. Parallèlement, le réseau a poursuivi son extension, le nombre d'agences et de bureaux ainsi que celui des comptes de la clientèle ayant progressé respectivement de soixante-deux (62) unités (+2,4%) et 1 163 915 unités (+11,3%). Le système bancaire compte 3 217 guichets automatiques de banque, en hausse de 202 unités (+6,7%).

Les emplois nets se sont accrus de 11,0% pour atteindre 30 639,0 milliards, dont 61,9% de crédits à la clientèle et 25,3% de titres de placement. Les taux brut et net de dégradation du portefeuille sont ressortis respectivement à 12,9% et 5,6% en 2017, contre 10,1% et 5,4% en 2016.

Les ressources globales mobilisées par le secteur bancaire ont progressé de 11,5% pour se fixer à 27 335,6 milliards, après 10,4% en 2016. Elles sont constituées à hauteur de 83,3% de dépôts et emprunts de la clientèle, en hausse de 9,7%, contre 9,8% en 2016. En ce qui concerne les fonds propres nets, ils se sont consolidés de 458,5 milliards, en relation notamment avec l'amélioration de la situation financière de certains établissements de crédit.

Le Produit Net Bancaire (PNB) a augmenté de 10,8% à 1 827,2 milliards en 2017, après 8,5% en 2016. Quant au résultat brut d'exploitation, il s'est établi à 754,8 milliards, contre 641,0 milliards l'année précédente, soit une progression de 17,7%. Par contre, le coefficient net d'exploitation a enregistré un repli en s'établissant à 66,1%, après 66,8% en 2016.

Le ratio moyen de solvabilité des établissements de crédit de l'Union est ressorti à 11,7% en 2017, au-dessus de la norme minimale de 8% exigée.

Concernant les systèmes financiers décentralisés (SFD) de grande taille, le nombre d'établissements supervisés (faîtières et caisses de base) ressort à cent quarante-six (146) à fin 2017, contre cent-trente (130) à la même période de l'année précédente.

Ils ont affiché un total de bilan de 1 670,9 milliards, en progression de 12,2% par rapport à fin 2016. Les emplois nets de ces SFD se sont accrus de 15,3% à 969,6 milliards à fin 2017. Quant aux ressources, elles ont augmenté de 13,5% pour se fixer à 1 006,6 milliards. Les taux brut et net de dégradation du portefeuille ont, pour leur part, reculé de 0,2 et 0,1 point de pourcentage, en passant respectivement de 4,4% et 2,6% en 2016 à 4,2% et 2,5% en 2017.

Le ratio moyen de capitalisation s'est détérioré à 15,6% en 2017, contre 19,5% en 2016, pour une norme minimale de 15%.

Au titre des émetteurs, l'Union en compte trente-huit (38), dont huit (8) établissements de monnaie électronique agréés (EME) en activité en 2017. Le nombre de comptes de monnaie électronique ouverts par ces EME s'établit à 31 763 716 au cours de la période sous revue, dont 43,6% de comptes actifs. Les transactions effectuées à travers la téléphonie mobile ont porté sur un volume de 1 096 699 154 opérations pour un montant total de 15 680,6 milliards à fin 2017.

S'agissant des réunions statutaires, la Commission Bancaire de l'UMOA a tenu quatre (4) sessions ordinaires. Une session extraordinaire portant sur le suivi de la mise en œuvre de la mesure de relèvement du capital social des établissements de crédit, décidée par le Conseil des Ministres de l'UMOA, a également eu lieu le 12 décembre 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

L'organe communautaire de supervision a émis des avis simples favorables à quatre (4) demandes de prorogations de la durée d'administration provisoire, une (1) demande de prorogation de la durée de mandat d'un Administrateur Provisoire et deux (2) prorogations de la durée de la liquidation et du mandat d'un Liquidateur. Elle a également prononcé trois (3) avis simples favorables à la levée de l'administration provisoire d'établissements de crédit.

Au titre de la supervision des groupes bancaires installés dans l'UMOA, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire a organisé à Abidjan (Côte d'Ivoire), les troisièmes réunions des Collèges des Superviseurs du Groupe Ecobank et de Oragroup. Ces rencontres ont été l'occasion, entre autres, de passer en revue l'état de prise en charge des diligences issues des précédentes réunions.

S'agissant de la collaboration avec les autorités de contrôle homologues, il a été organisé, les 10 et 11 avril 2017 à Abidjan, la 5^{ème} rencontre bilatérale entre le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale. Cette réunion a été marquée par la signature de la convention de coopération amendée entre les deux organes de contrôle.

Au plan réglementaire, le Conseil des Ministres de l'UMOA a adopté, au cours de sa session ordinaire tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire), le 29 septembre 2017, la Décision n°10/29/09/2017/CM/UMOA portant modification de l'Annexe à la Convention régissant la Commission Bancaire de l'UMOA. L'Annexe révisée organise l'Autorité de contrôle en deux (2) instances décisionnelles, à savoir un Collège de supervision et un Collège de résolution.

En outre, cinq (5) Circulaires ont été approuvées par la Commission Bancaire de l'UMOA en sa session ordinaire du 27 septembre 2017. Elles portent sur la gouvernance, le contrôle interne, la gestion de la conformité aux normes en vigueur, la gestion des risques et les conditions d'exercice des fonctions d'administrateurs et de dirigeants.